



Comendement de payer et paiement d'une somme

Par Visiteur

J ais recus un comendement de payer sous 8 jours mais je peut payer cette sommes et j ais aucun bien j ais un enfant de 13 ans et je participe a un loyer chez mes parents j ais un petit salaire je voudrais avoir si l huissier peut me permettre de demender un creancier de paiment meme si c est une somme de 100 pars mois sur une dettes de 9000 sv p

Par Visiteur

Bonjour Madame,

Avez vous solliciter des délais de paiement auprès de votre créancier?
Est ce qu'il y a une décision de justice?

Cordialement

Par Visiteur

IL FAUT QUE JE DEMANDE PAR ECRIS UN CEANCIER A L HUISSIER SVP

Par Visiteur

Madame,

Non vous devez soit contacter la personne a qui vous evez de l'argent pour demander d'échelonner vos paiements soit le faire directement auprès de l'huissier.

Cordialement

Par Visiteur

PAR TELEPHONNE JE PEUT LE CABINET N AIS PAS A COTER DE CHEZ MOI ET C EST VRAIMENT SOUS 8 JOURS OU C EST POUR FAIRE PEURE C EST D ATE DU 230210 J AIS FAIT UN COURRIER AU CREANCIER POUR LUI REGLER MA DETTES PARS MOIS

Par Visiteur

Madame,

Est ce que votre créancier a accepté cet échelonnement.

Non ce n'est pas pour vous faire peur.

Et oui prenez contact au plus vie avec l'huissier pour essayer de trouver un arrangement ou tout du moins qu'il vous explique la suite de l'affaire.

Cordialement

Par Visiteur

JE NAIS PAS ENCORE DE REPONSE DU CREANCIER JE VIE AVEC MES PARENTS J AIS AUCUN BIEN UN MEUBLE ET CANAPER LIT LE RESTE ET A MES PARENTS SA CRAINT PAS POUR EUX C EST A LEUR A LEUR

NON

Par Visiteur

Madame,

Dans ce cas, l'huissier ne pourra rien saisir.

Avez vous un emploi? Car éventuellement il peut faire une saisie sur salaire.

Si vous n'arrivez pas à trouver un arrangement avec le créancier et éventuellement l'huissier, et si vous recevez l'acte de saisie vous pouvez saisir le juge de l'exécution pour contester la saisie.

Quelle est la nature de cette dette et quel est son montant?

Cordialement

Par Visiteur

C est une dettes de 9200 euros credit a la consommation j ais salaire de 1200 et je verse un loyer de 200 euro pour mes parents et d autre facture

Par Visiteur

Madame,

Dans ce cas il est probable que l'huissier fasse une saisie sur salaire.

Cordialement

Par Visiteur

Mais il peut donner un delais pour avoir un creancier

Par Visiteur

Madame,

C'est à vous de solliciter auprès de votre créancier.

Cordialement

Par Visiteur

Oui mais si mon creancier et ok l huissier viendra commeme dans 8 jour

Par Visiteur

Madame,

Oui sans doute ou bien votre créancier aura pris contact avec lui.

Si votre créancier est ok vous pourrez montrer le courrier à l'huissier.

Cordialement

Par Visiteur

Après 8 jours il est possible que je passe même avec le courrier que je lui écris pour avoir un arrangement

Par Visiteur

Madame,

Mais l'huissier ne vous a pas dit qu'il passait il vous a envoyé un commandement de payer.

Cordialement

Par Visiteur

Mais j'ai 8 jours jusqu'à mardi c'est pas évident en 8 jours de tout faire pourquoi il marque 8 jours pour régler la somme et si je lui envoie une somme avec un courrier j'aurais un délai en attendant la réponse du créancier

Par Visiteur

Madame,

Je ne peux préjuger de la décision de l'huissier. Le mieux serait sans doute de le contacter et de lui expliquer la situation et d'envisager avec lui un accord.

Cordialement